



Retour sur le Projet de Ville : Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

Anne Marie Aubert, au nom du Conseil du système alimentaire montréalais

Le 31 octobre 2022

Plusieurs éléments du Projet de ville sont alignés avec la vision du Conseil du système alimentaire montréalais pour **une alimentation saine, durable, abordable, diversifiée et de proximité pour toutes et tous**. Dans un esprit de collaboration et de partage d'expertise, les membres du Conseil SAM ont souhaité souligner certains points de convergence et/ou de vigilance, pour orienter le développement des pistes de solution qui y sont proposées.

D'abord, le Projet reconnaît que la transition écologique est un enjeu global et que les choix de consommation de la population montréalaise ont un impact sur les GES produits ailleurs qu'à Montréal. En effet, les Montréalaises et Montréalais consomment principalement des aliments qui ne sont pas produits ni à Montréal ni au Québec. Toutefois, les études démontrent qu'il vaut mieux végétaliser son alimentation que se concentrer sur le local (Polycarbonate, 2022). Pour la santé humaine et celle de la planète, il est essentiel de **favoriser les aliments frais ou peu transformés d'origine végétale**.

En effet, selon le Guide alimentaire canadien et les recommandations de la commission EAT-Lancet, nous devons viser une assiette typique de 50% de fruits et légumes, 25% d'aliments protéinés, et 25% de grains entiers. Les stratégies sont multiples pour créer des environnements favorables à la saine alimentation à Montréal et ces stratégies sont différentes selon la catégorie d'aliments. Par exemple, en ce qui concerne les fruits et **les légumes, il est pertinent de miser sur une augmentation de la production montréalaise**, alors que pour les protéines et grains, Montréal n'a pas un potentiel de production important. En plus de prioriser la protection de la superficie agricole restante sur le territoire, le Projet devrait mettre en place les initiatives nécessaires pour permettre la poursuite du développement d'une **agriculture urbaine innovante** à Montréal dans toute la diversité des filières agricoles présentes sur le territoire. Pour ce faire, il faut favoriser le développement d'initiatives sur des toits accessibles au public, dans les parcs offrant des espaces suffisants (les Grands parcs, Parcs de l'Ouest, Parc Jean-Drapeau, etc.) ou favoriser la participation des propriétaires terriens comme c'est le cas pour le verdissement de Montréal.

Toutefois, étant donné que les initiatives d'agriculture urbaine ne peuvent combler la totalité des besoins alimentaires des Montréalaises et Montréalais, la métropole se doit d'avoir un **système d'approvisionnement bioalimentaire efficace**. Afin de privilégier les aliments produits

et transformés au Québec, il est nécessaire de renforcer les liens entre les citoyens, les entreprises et les institutions publiques. Par exemple, par la **diversification des activités dans les espaces publics, il serait possible de multiplier les points de vente des aliments locaux**, que ce soit des marchés publics, des marchés éphémères, ou des points de chute pour les réseaux d'agriculture soutenus par la communauté.

Le transport des aliments nécessite **une logistique complexe et des infrastructures spécialisées permettant de conserver la salubrité et la qualité des produits par le maintien de la chaîne de froid**. Le Projet devra donc tenir compte de ces limites dans l'application de solutions permettant de diminuer les émissions des GES et les nuisances des camions lourds dans les quartiers. Le PUM devra également assurer un aménagement qui respecte le développement du secteur bioalimentaire montréalais qui fournit 5% du PIB et 13% des emplois de la région. **Trouvons ensemble des solutions pour le transport durable des denrées dans la métropole** qui répondent à la fois aux objectifs de transition écologique et du Conseil SAM.

Le secteur de la transformation mérite également une attention particulière puisqu'il renferme un potentiel de développement social et économique majeur. Actuellement les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale qui favorisent l'accès à une alimentation saine, notamment pour les populations défavorisées, ont de la difficulté à accéder à des **espaces de transformation, d'entreposage et de distribution**. En effet, le Projet reconnaît le besoin de soutenir la pérennisation et une mise à échelle des solutions qui y sont développées, notamment des **hubs alimentaires** qui centralisent plusieurs fonctions d'approvisionnement, de transformation et de livraison locales déjà abordées. Le Projet nomme l'importance d'avoir ce type de laboratoire d'innovation et d'expérimentation.

De plus, le Projet met de l'avant une mixité d'usage des infrastructures existantes, notamment des écoles. Mais **le manque d'infrastructures alimentaires dans les écoles primaires, notamment les cuisines, fait réfléchir à comment les lieux de transformation peuvent être mis au service des élèves**, que ce soit pour des ateliers culinaires ou carrément pour la préparation des repas qui sont fournis aux élèves. Comme le Conseil SAM, la Ville s'est prononcée en faveur d'une mesure alimentaire universelle, qui nécessiterait une augmentation dans la production des repas et probablement une accessibilité plus importante aux lieux de transformation. En ce qui concerne l'éducation alimentaire, le Projet reconnaît l'importance d'offrir des **occasions d'apprentissages aux élèves via des projets d'agriculture urbaine**.

Dans la perspective d'améliorer la **qualité de vie** de la population, les villes sont de plus en plus reconnues comme des instances avec une légitimité d'agir sur la question d'accès à une saine alimentation. Par exemple, des arrondissements montréalais (CDN-NDG, Verdun) ont déjà adopté **des mesures qui freinent la multiplication de restaurants-minute** sur leur territoire, notamment autour des écoles. En effet, les règlements d'urbanisme peuvent façonner nos environnements alimentaires en modulant l'accès à certains aliments. Le nombre et le type de commerces d'alimentation dans notre milieu de vie influencent nos habitudes de consommation. Le prix des aliments peut également influencer les choix alimentaires. Dans cette perspective, la Ville pourrait aussi explorer la faisabilité d'instaurer une **taxe sur les boissons sucrées** dont les revenus seraient réinvestis dans des programmes qui favorisent l'accès à une saine alimentation tels que les **coupons nutritionnels**. La Carte Proximité, un projet de Montréal en commun, en est un bon exemple.

Le Projet nomme l'économie circulaire comme façon d'accélérer la transition écologique. Dans le secteur alimentaire, au-delà de la redistribution des surplus et le réemploi alimentaire, il y a lieu de se pencher sur les **systèmes de collecte et utilisation du compostage pour les commerces**. Une meilleure gestion de ces matières résiduelles serait bénéfique pour réduire la pression sur les sites d'enfouissement, mais le tout doit se faire en lien avec les utilisateurs finaux potentiels, dont les fermes urbaines.

Un mot sur l'insécurité alimentaire. Les données citées dans le Projet, soit un taux d'insécurité alimentaire de 13,6%, datent de l'ère prépandémique. L'INSPQ publie des chiffres pour la région de Montréal sur une base régulière et il est important de reconnaître l'ampleur grandissante de cette problématique. **Le sondage effectué par l'INSPQ entre le 2 et 14 septembre 2022 place le taux d'insécurité alimentaire à 27% dans la région de Montréal**, avec un taux d'insécurité alimentaire dit « modéré ou sévère » à 16% ([INSPQ, 2022](#)). Puisque l'insécurité alimentaire est causée par la défavorisation matérielle, les pistes de solutions structurantes sont la bonification des revenus et le contrôle des coûts du logement. Le Projet énonce très clairement le besoin d'agir pour l'accès au **logement abordable**, ce qui a le potentiel de diminuer significativement la pression financière sur des personnes et des familles et du même coup réduire sensiblement le risque qu'ils et elles vivent de l'insécurité alimentaire.

Enfin, le Projet souligne l'importance de sensibiliser les Montréalaises et Montréalais sur les impacts de leurs choix de consommation sur les changements climatiques et la transition écologique. Un plan de communication devrait être développé afin de faire connaître les changements de pratiques et de comportements afin de faire évoluer les normes socioculturelles. Le Conseil SAM collaborera avec la Ville pour développer des stratégies pour la mise en œuvre de la transition alimentaire, notamment pour l'atteinte des objectifs du **Good Food Cities Déclaration**. Le Conseil SAM offre également de mettre les expertises de ses membres au profit du développement des stratégies de **gouvernance partagée pour des initiatives en lien avec le système alimentaire** qui émergent des processus collectifs, que ce soit avec les acteurs de société civile ou les citoyennes et citoyens.